

Colloque organisé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne par  
l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne  
et SPHERE (UMR 7219)-Gramata,  
en partenariat avec la Société pour l'histoire des Facultés de droit  
et l'Institut Universitaire de France

Manifestation honorée du soutien de la Commission  
de la recherche de l'université (projet Sorb'rising)

Coordination :

Pierre Bonin, professeur d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Pierre-Marie Morel, professeur de philosophie antique, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Véronique Decaix, maître de conférences en philosophie médiévale, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France

Comité scientifique :

Marie Bassano, professeur d'histoire du droit, université Toulouse Capitole  
Barbara Cassin, directrice de recherche émérite, CNRS, membre de l'Académie française  
Dominique Couzinet, maître de conférences en philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Emmanuelle Chevreau, professeur d'histoire du droit, université Paris-Panthéon-Assas  
Nader Hakim, professeur d'histoire du droit, université de Bordeaux  
Andreas Helmis, professeur d'histoire du droit, université nationale et capodistrienne d'Athènes  
Thornton C. Lockwood Jr, professeur de philosophie politique antique, université Quinnipiac (Connecticut)  
Ian Maclean, professeur émérite d'études de la Renaissance, université d'Oxford (Royaume-Uni) et professeur d'histoire à titre honoraire, université de Saint Andrews (Royaume-Uni)  
Ulrike Muessig, professeur ordinaire de droit civil et d'histoire du droit allemand et européen, université de Passau (Allemagne)  
Pierre-Yves Quiviger, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UFR de philosophie  
Marie-France Renoux-Zagamé, professeur émérite d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Anne Rousselet-Pimont, professeur d'histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice du M2 d'histoire de la pensée juridique moderne  
Aldo Schiavone, professeur de droit romain, université "La Sapienza" (Rome)  
Juhana Toivanen, maître de conférences en philosophie médiévale, université de Jyväskylä (Finlande)

L'argumentaire de la rencontre est disponible au bout de ce lien : <http://p1ps.fr/aristote>

Inscriptions : [philo-recherche@univ-paris1.fr](mailto:philo-recherche@univ-paris1.fr)

# Aristotélisme et pensée juridique



Colloque interdisciplinaire et international  
organisé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
les 5 et 6 octobre 2023

Salle à la Fresque, ancienne ENC - D 306  
(17 rue de la Sorbonne, accès par la cour)



## 5 octobre 2023

### 9 h 30

Sous la présidence de Violaine Sébillotte, professeur d'histoire grecque, vice-présidente en charge de la recherche

*Accueil*, par Christine Neau-Leduc, professeur de droit privé, présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Conférence d'ouverture : *Le naturel et le légal. Aristote et le « juste politique »*, par Pierre-Marie Morel, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*Penser le ius. Philosophie grecque, dispositifs aristotéliens et juristes romains*, par Aldo Schiavone, professeur émérite de droit romain, université "La Sapienza"

*Cicéron pour ou contre Aristote ? Le cas du livre III de la République*, par Stéphane Marchand, maître de conférences en philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### 14 h 30

Sous la présidence de Jean-Baptiste Brenet, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*Aristotélisme arabe et droit musulman*, par Ziad Bou Akl, chargé de recherche au CNRS, Centre Jean Pépin

*Metron, justice et équilibre : la permanence de l'aristotélisme dans la pensée iranienne*, par Soudabeh Marin, docteur en histoire du droit et en philosophie, université Paris Nanterre

*Thomas d'Aquin, Aristote et les juristes : la réception thomassienne de la distinction aristotélienne entre le juste naturel et le juste légal*, par Don Jean-Rémi Lanavère, directeur adjoint de l'école supérieure de philosophie et de théologie de la Communauté Saint-Martin

*Jean Bodin et la causalité aristotélienne*, par Marine Bohar, doctorante en histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*Aristote dans les Miroirs du prince à l'époque des guerres de religion*, par Romain Dubos, docteur en histoire du droit, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## 6 octobre 2023

### 9 h 30

Sous la présidence d'Anne Rousselet-Pimont, professeur d'histoire du droit, vice-présidente en charge des bibliothèques et de la science ouverte

*In liberalibus jacere ? Le littéralisme comme obstacle à la dialectique chez les premiers glossateurs italiens du Corpus iuris civilis*, par Pierre Thevenin, chargé de recherche au CNRS, Institut des sciences sociales du politique

*Éléments aristotéliens dans la description de l'institution familiale chez Grotius et Pufendorf*, par Gabrielle Radica, professeur de philosophie, université de Lille

*« Animal politique, animal social ou animal sociable ? ». Une formule d'Aristote à l'âge classique*, par Pierre-François Moreau, professeur émérite de philosophie, école normale supérieure de Lyon

*Dans quelle mesure la Raison des Lumières est-elle aristotélienne ?*, par Ulrike Muessig, professeur ordinaire de droit civil et d'histoire du droit allemand et européen, université de Passau

### 14 h 30

Sous la présidence d'Irène Rosier-Catach, directrice de recherche émérite au CNRS

*Comment ne pas être aristotélien ? La cité grecque antique au prisme d'Aristote*, par Alain Duploux, maître de conférences en archéologie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*Michel Villey lecteur d'Aristote*, par Pierre-Yves Quiviger, professeur de philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur de l'UFR de philosophie

*L'actualité du droit naturel d'Aristote*, par François Chénéde, professeur de droit privé, université Jean Moulin Lyon 3

